

*Pouvoir d'emprunt*

Je peux dire sans détours que la politique qui se reflète dans le projet de loi C-40 est conçue uniquement pour le monde des affaires et fait fi des besoins des Canadiens moyens. C'est l'une des raisons qui expliquent que les conservateurs soient tombés aussi bas dans l'estime du public. Ce n'est pas simplement qu'ils aient violé la confiance du public, bien que ce soit un facteur très important, mais c'est le fait qu'ils n'aient pas tenu leur promesse de créer des emplois, des emplois et des emplois dans toutes les régions du Canada, et qu'ils n'aient pas fait preuve d'équité vis-à-vis de tous les Canadiens dans la création d'emplois et dans l'application du régime fiscal. Voilà les choses que le gouvernement n'a pas faites.

Je voudrais citer quelques passages du discours du ministre des Finances, puis les commenter. Dans son discours devant l'élite financière de Calgary, il disait que « nous — qui que ce soit — partageons le même objectif: la restauration de la santé économique dans tout le pays ». Tous les partis parlent de restaurer la santé économique du pays. Mon parti croit que l'heure n'est plus aux paroles creuses mais à l'action.

Pensons qu'entre janvier 1986 et janvier 1987, des 137 000 nouveaux emplois créés au Canada, tous sauf 5 000 l'ont été en Ontario, surtout dans le sud de la province, ce qui laisse un solde net de 5 000 nouveaux emplois répartis entre Terre-Neuve sur la côte est et la Colombie-Britannique sur la côte ouest. Devant cette situation, je me demande comment on peut parler de rétablissement de la santé économique? En définitive, très peu a été fait.

Le ministre des Finances a déclaré ceci:

Je reconnais que certaines régions du pays n'ont pas participé pleinement à la reprise économique et que la croissance a été fortement concentrée dans d'autres régions du Canada que l'Alberta.

Le ministre a jonglé avec les chiffres et les faits pour ne pas admettre franchement que dans sept provinces du Canada le taux de chômage est plus élevé qu'il ne l'était au pire de la dépression de 1981-1982. Dans deux provinces, il est plus élevé qu'en septembre 1984, lorsque les conservateurs sont arrivés au pouvoir. On a dans une certaine mesure réduit le chômage mais on est en droit de se demander si l'on a assez fait. Personnellement, et je crois que la plupart des Canadiens sont d'accord avec moi, je réponds sans hésiter que l'on n'a vraiment pas fait assez.

Sans reprendre mon discours du débat sur le budget, je désire citer quelques chiffres. En janvier de cette année, le taux de chômage désaisonnalisé est passé de 9,4 p. 100 à 9,7 p. 100.

Comme nous l'avons souligné . . .

[Français]

. . . dans sept provinces, le taux de chômage aujourd'hui est plus élevé qu'il ne l'était au cours de la récession de 1981-1982. Si on regarde deux des provinces, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, le taux de chômage est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était en septembre 1984. Madame la Présidente, si on regarde la situation dans nos grandes villes, on trouve ce qui suit: en janvier, selon Statistique Canada, le taux de chômage était de 15 p. 100 à Vancouver, la ville d'Expo '86; il était de 14,6 p. 100 dans la capitale de la Colombie-Britannique, à Victoria; à Edmonton, 12,5 p. 100; à Saskatoon, 11,4 p. 100; à Montréal (Québec), la métropole de la province de Québec, madame la Présidente, le taux de chômage, selon le secrétaire parlementaire, était de 11,4 p. 100, et dans la ville de Québec,

10,3 p. 100. Dans la ville de Saint-Jean (Terre-Neuve), à Halifax, et à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), le taux de chômage était de 10,8, 10,4 et 12,1 p. 100 respectivement.

Voilà la situation pénible qui existe dans nos grandes villes et vous, madame la Présidente, savez très bien jusqu'à quel point dans les régions rurales le taux de chômage est souvent plus élevé que dans les grandes villes.

Maintenant, si on compare la situation dans la ville-reine, madame la Présidente, la ville de Toronto, la ville où se trouve la circonscription du ministre des Finances, la circonscription d'Etoobicoke, le taux de chômage est de 4,8 p. 100. Je sais bien qu'il y a des gens des provinces Maritimes qui sont en chômage et qui vont passer deux ou trois mois à travailler dans la construction à Toronto, qu'à Toronto, c'est difficile de trouver des travailleurs, on a une situation proche de ce qu'on pourrait appeler le plein emploi. Mon fils qui est âgé de 20, 21 ans, travaille à Toronto, il vient de trouver un emploi, ce n'est pas un gros emploi, mais quand même; de l'emploi existe dans la région de Toronto.

Mais sauver Toronto, sauver l'économie du sud de l'Ontario, ce n'est pas sauver l'économie de tout le pays. Et quand le ministre des Finances dit, et je cite: « Que les régions dans notre pays n'ont pas participé pleinement au recouvrement économique et que beaucoup de ces croissances qui ont été concentrées dans les autres parties du Canada ne l'ont pas été en Alberta », il dit la vérité, puisque la plus grande portion de cette croissance se trouve surtout en Ontario.

Madame la Présidente, le ministre des finances a dit dans son discours à Calgary, et je cite encore une fois: « Nous, comme gouvernement national, devons regarder les problèmes dans chaque région. Et je vous assure » dit-il, « que nous travaillons et continuons à travailler jour et nuit pour assurer que tous les Canadiens et Canadiennes bénéficient de la résurgence économique dans notre pays. »

Madame la Présidente, je me demande donc où en est la renaissance économique à Terre-Neuve? Où est la renaissance économique en Alberta? En Colombie-Britannique? Effectivement, elle n'existe pas.

Madame la Présidente, on a eu aussi une assurance du ministre des Finances que la réforme fiscale est sur le *fast track*. C'est la route de la vitesse, madame la Présidente. Ces propos seront publiés au printemps, disait-il. Nous voulons baisser les taux et élargir la base fiscale dans la taxe personnelle, et la taxe de vente et nous désirons, dit-il, moins de classes de taxes.

Mais, Madame la Présidente, le ton du discours du ministre des Finances indique que, maintenant, il prévoit qu'on aura la neutralité en termes de revenus, simplement pour les revenus personnels et la taxe de vente. Cela veut dire, aucun transfert du fardeau fiscal des individus aux corporations.

Si on regarde la situation aux États-Unis, madame la Présidente, le Congrès vient d'adopter un projet de réforme fiscale qui transférerait environ 132 milliards de dollars en taxes des individus aux corporations. Mais que dit le ministre des Finances? « Nous savons », dit-il, « que des distorsions injustes restent dans le système fiscal sur les corporations. Nous voulons corriger très vite . . . » Madame la Présidente, le gouvernement est au pouvoir depuis deux ans et demi et maintenant il nous promet des changements, des réformes dans le système fiscal,